

Contrat d'objectifs 2009-2012 - Ariège

Nom et adresse de l'établissement :

CLG MIREPOIX
ROUTE DE LIMOUX 09500 MIREPOIX

Prénom et nom du chef d'établissement :

DANIEL PERIES

N° d'établissement : 0090573Z

N° de téléphone : 05.61.68.14.80

Email : 0090573Z@ac-toulouse.fr

N° de fax : 05.61.68.22.90

Formations dispensées :

6ème / 5ème / 4ème / 3ème en collège et en SEGPA

Option DP3h ; option latin.option occitan

Anglais et espagnol LV1 et 2 ; allemand LV2 ; Classe européenne espagnol, bilangue en 6°et 5°

Vu :

La loi n° 2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

Le décret n° 85-924 modifié par les décrets n° 2005-1145 du 9 septembre 2005 et n° 2005-1178 du 13 septembre 2005.

Le courrier du recteur du 24 janvier 2006.

Le conseil d'administration réuni le

L'établissement CLG MIREPOIX s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2009-2012.

Le Recteur

L'IA-DSDEN

Le chef d'établissement

Olivier Dugrip

Daniel Subervielle

DANIEL PERIES

Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives

Instantané sur l'EPLE : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin en formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...

Les indicateurs de réussite en terme de résultats scolaires sont dans la moyenne concernant le DNB sauf en histoire géographie ou une marge de progrès est à envisager ainsi qu'en matière d'orientation .

Les PCS des familles se déclinent en catégories de plus en plus défavorisées .

Les modalités de travail concernant les élèves en difficulté existent mais doivent être réactivées et repensées pour une adaptation plus adéquate au public accueilli (CM2, 6° ou seconde)

Les actions culturelles sont riches, variées et pertinentes mais doivent être mises en cohérence avec des objectifs de réussite scolaire et de plus grande ouverture culturelle

Existence de différentes entités (segpa, collège, lycée, STS) sur un même lieu géographique devant permettre de créer un effet 'Cité scolaire' bénéfique à tous et assurer la mutualisation des moyens

Points forts :

- 1 - Etablissement en fin de restructuration avec des locaux entièrement rénovés à la rentrée scolaire de 2009 . La rénovation s'est faite par tranches et la dernière vient à échéance actuellement
- 2 - Capacité des équipes à s'inscrire dans des projets divers et variés. Les nombreuses actions culturelles témoignent d'une volonté d'ouverture sur l'extérieur
- 3 - Du point de vue structurel : existence d'une cité scolaire avec une offre de formation diversifiée quelques soient les structures (SEGPA , Collège et Lycée)

Points faibles :

- 1 - La liaison entre le collège et le lycée n'est pas suffisamment développée ni ancrée sur des bases permettant la mutualisation des actions et des moyens
- 2 - Manque d'ambition des élèves lié aux Professions et Catégories Socio-professionnelles et au milieu semi-rural
- 3 - Localisation géographique de la Cité scolaire relativement excentré par rapport au département et aux principales voies de communication notamment concernant les transports scolaires vers Foix

Axes de développement :

- 1 - Prise en compte de l'hétérogénéité des publics en SEGPA, collège et lycée
- 2 - Développer les projets culturels de la Cité scolaire
- 3 - Favoriser un effet 'Cité scolaire' permettant la mutualisation des moyens

Contrat d'objectifs

1er levier de progrès :

Objectif :

Prise en compte de l'hétérogénéité des publics en segpa, collège et lycée

Stratégie de développement :

Accueil des publics selon une pédagogie différenciée permettant la prise en charge adaptée des élèves entrants : sixième, sixième segpa et seconde mais aussi les autres niveaux .

Sensibiliser les parents aux attentes de l'institution scolaire et favoriser leurs venues de manière à faire d'eux des alliés dans la scolarité de leurs enfants

Résultats attendus :

Optimiser et améliorer par des pratiques de pédagogie individualisée la prise en charge des élèves en difficulté quel que soit le niveau d'études .

Augmenter le nombre d'élèves s'orientant vers le lycée général et technologique

2ème levier de progrès :

Objectif :

Développer la politique culturelle de la cité scolaire

Stratégie de développement :

Favoriser la lisibilité du projet culturel en développant la cohérence et la mise en perspective des diverses actions tout au long de la scolarité de l'élève au sein de la cité scolaire de la 6° à la terminale ou au BTS.

Faire de l'ouverture culturelle un levier de progrès au service de la réussite des élèves

Développer les actions culturelles en direction des internes et au service du projet d'internat

Résultats attendus :

Permettre la déclinaison du projet culturel par niveaux d'étude en permettant à chaque élève de se constituer un passeport culturel au cours de sa scolarité du collège au lycée

3ème levier de progrès :

Objectif :

Favoriser un effet ' Cité scolaire 'permettant la mutualisation des moyens

Stratégie de développement :

Utiliser autant que faire se peut les ressources internes de la Cité scolaire que ce soit au niveau des locaux, des ressources humaines ou matérielles de manière à les optimiser au service de tous les élèves mais aussi de l'ensemble de la communauté éducative - personnels enseignants, administratifs et de vie scolaire.

Résultats attendus :

Travail en équipe des personnels de la Cité scolaire

Amélioration de la communication

Mutualisation des moyens